

CONSEIL MUNICIPAL

ordre du jour

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MOLF se réunira en séance ordinaire

Le mercredi 2 avril 2025 à 19h00 en mairie

- 1. Taux de la fiscalité locale pour l'année 2025
- 2. Affectation des résultats 2024 au BP 2025 : budget général commune
- 3. Affectation des résultats 2024 au BP 2025 : budget annexe vente d'électricités
- 4. Budget primitif 2025 : Budget général commune
- 5. Budget primitif 2025 : budget annexe vente d'électricité
- 6. Fongibilité des crédits
- 7. Micro-crèche : demande de subvention CAF
- 8. Amendes de police 2025
- 9. Fonds de concours 2024 (délibération modificative)
- 10. Création de poste pour accroissement d'activité aux services techniques
- 11. Création de poste de chargé d'urbanisme CDD 3 ans.
- 12. Dénomination de voie

Questions et informations diverses

Le Maire, Hubert DELORME



